



INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Revue de presse

23 février 2016

Le Règlement intérieur du sénat soumis au contrôle de constitutionnalité, avant sa mise en application, a été hier déclaré conforme par la Haute Cour Constitutionnelle. Elle a pourtant émis des réserves à propos des prérogatives des sénateurs et du nombre des membres du cabinet du président selon certains journaux et de la refonte des élections des membres du bureau permanent au dire de certains autres. « L'affaire Rasendrasina » ressurgit après que le bureau central de l'Eglise de Jésus Christ à Madagascar manifeste sa solidarité avec lui en dépit de « cette campagne de pure calomnie qui ne vise qu'à le discréditer ».

Politique

REGLEMENT INTERIEUR DU SENAT : LA HCC EPINGLE DES TENTATIVES D'EXCES

Après avoir soumis le règlement intérieur à la HCC pour contrôle de constitutionnalité, la HCC a sorti sa décision hier. Le règlement est conforme à la Constitution. La Cour a pourtant émis quelques réserves, dont une obligatoire, au règlement intérieur du Sénat. Il est demandé aux sénateurs d'inscrire dans le règlement intérieur le nombre des membres du cabinet du président de cette institution. Les juges constitutionnels ont émis d'autres réserves concernant le nombre de collaborateurs des membres du bureau permanent et ceux des sénateurs devraient tenir compte de la situation actuelle des capacités budgétaires de l'Etat. Il en est de même pour les prérogatives accordées aux sénateurs telles que le passeport diplomatique ou encore les distinctions honorifiques. Elles doivent trouver leurs justifications dans le but de faciliter l'exercice de leur mandat. (L'Express de Madagascar p.5, Midi Madagasikara p.3)

- *Madagascar Laza affiche une toute autre interprétation de la décision publiée par la HCC en titrant que l'élection des membres du bureau permanent est à refaire. Se référant à l'article stipulant que « seul le règlement intérieur déclaré conforme à la Constitution par la Haute Cour Constitutionnelle est applicable pour l'élection des membres du bureau permanent et la formation des commissions » doit être mise en œuvre. Ainsi, une nouvelle élection du bureau permanent est à faire en tenant compte des autres modifications sur le nombre des vice-présidents et des questeurs. (p.2) La Vérité est du même avis en affirmant que la HCC a dissout le bureau permanent du sénat car « c'est uniquement sur le fondement des dispositions du règlement intérieur déclaré conforme à la Constitution de la IVème République que se réalise la mise en place des organes du Sénat. » (p.3)*

JEAN RAVELONARIVO : POURQUOI JE DEMISSIONNERAIS ?

Le Premier ministre a fait taire les rumeurs qui ont circulé depuis la semaine dernière concernant sa démission du gouvernement. En effet, le chef du gouvernement entend aller au terme de la mission qui lui a été confiée. « Pour l'instant, je suis encore le Premier ministre et je compte terminer ma mission jusqu'au bout », a-t-il souligné. (Les Nouvelles p.3, L'Express de Madagascar p.3, Midi Madagasikara p.3, Madagascar Laza p.2, Tia Tanidrazana p.3)

GROUPEMENT PARLEMENTAIRE : AUCUNE ALLIANCE ENTRE LE MAPAR ET LE TIM

Aucune alliance entre le TIM et le MAPAR n'est envisagée. Les deux partis ont depuis longtemps eu des visions et des intérêts, tout à fait opposés, bien qu'ils aient toutefois pu collaborer après les élections sénatoriales. Le règlement intérieur prévoit la création d'un groupe parlementaire composé de cinq sénateurs, une situation qui ne permet ni au TIM, composé de trois sénateurs, ni au MAPAR,

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



avec ses deux sénateurs, d'aller dans ce sens. Donc, le Sénat ne sera composé que d'un seul groupement parlementaire, celui du HVM. (Les Nouvelles p.3)

Economie et société

CONTESTATION DE LA REDEVANCE ACD : LE MINISTRE DENONCE UNE MAUVAISE FOI

En réaction aux récents débats sur le paiement des redevances Advance Cargo Declaration (ACD), le ministre des transports, du tourisme et de la météorologie, Ulrich Andriantiana, réplique au secteur privé en général, et à Ambatovy en particulier. « Il faut être franc dans les discussions et ne pas faire preuve de mauvaise foi », a-t-il déclaré. Et d'ajouter que le ministère aurait déjà accordé à Ambatovy une exonération temporaire de la redevance, mais la compagnie minière aurait refusé de se soumettre à l'une des obligations qui lui sont imposées. A propos de la similarité entre le Bureau de Suivi et des Cargaisons et l'Advance Cargo Declaration, il a tenu à préciser que le BSC vise à sécuriser les recettes fiscales alors que l'ACD a une finalité de sûreté. (L'Express de Madagascar p.7)

ACCES AU FONCIER : HAUSSE RAPIDE ET ELEVEE DU PRIX AU M²

Les périphéries de la capitale font l'objet d'une ruée au foncier. Le prix du m² ne cesse donc d'augmenter. En l'espace de trois à quatre mois, les prix de terrains accessibles aux voitures situés dans des zones comme Bevalala, Ambohijana, Alasora, Betsizaraina, Ambatomirahavavy sont passés de 10 000 ar/m² à plus de 30 000 ar/m². Et si les terrains se trouvent au bord d'une route principale, le prix est à partir de 50 000 ar/m². Des intermédiaires amateurs rapportent que leurs homologues qui sont plutôt professionnels ont remarqué l'intérêt croissant des acheteurs pour ces zones périphériques. Ces professionnels proposent des prix très élevés dès qu'ils reçoivent l'aval des propriétaires du terrain pour servir d'intermédiaires. (La Gazette de la Grande Ile p.9)

BOIS DE ROSE A SINGAPOUR : MADAGASCAR ENGAGE UN AVOCAT INTERNATIONAL

Le premier ministre a présidé hier une session spéciale réunissant les responsables du ministère de l'environnement, de l'Ecologie, de la mer et des Forêts, du ministère de la Justice et du Secrétariat d'Etat à la gendarmerie ainsi que les chefs de région, préfets de région concernés par le trafic illicite. L'engagement d'un avocat international pour défendre les intérêts de l'Etat malagasy a été évoqué. Il s'agirait de Wong Siew Hong, avocat auprès de la Cour suprême de Singapour. (Madagascar Laza p.2, Midi Madagasikara p.3)

- Comme la CITES (Convention sur le Commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacés d'extinction) est indignée de la découverte de plus de 30 000 rondins de bois de rose importés de Madagascar sans son permis, cela pourrait coûter cher aux personnalités malgaches qui ont donné l'autorisation d'exportation. L'importateur dénommé Wong Wee keong et sa société ne seront pas lâchés par la Justice hongkongaise, poursuit **Madagascar Matin**. Et le journal place la barre loin en disant qu'il faut bannir les produits de cet importateur sur le marché malgache. (p.6)

CERTIFICAT DE TRANSPORT AERIEN DE MADAGASCAR AIRWAYS : QUID DU RESPECT DES NORMES DE SECURITE

Madagascar airways vient d'obtenir son certificat de transport aérien si auparavant la compagnie a utilisé celui de l'Assist Aviation. Un certificat qui lui permet de voler dans le ciel de Madagascar. Très critiques **Madagascar Matin** et **La Vérité** accusent les propriétaires de la compagnie d'avoir utilisé « leurs grosses mains » et exercé « des pressions » pour faciliter l'obtention de ce certificat, or celui-

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



ci ne doit être délivré qu'après avoir présenté des garanties techniques suffisantes démontrant qu'elle est en mesure de respecter la réglementation technique applicable. (p.3)

FJKM : PAS DE DEMISSION DE LALA RASENDRAHASINA

Le bureau central du FJKM (Eglise de Jésus Christ à Madagascar) a rencontré les journalistes pour apporter une lumière sur l'affaire qui a terni l'image de son président Lala Rasendrahassina. Selon Marc Ravalomanana, vice-président, Lala Rasendrahassina est victime d'un complot articulé par « Iavoloha » en s'appuyant sur les dires du policier qui a mené l'enquête. Ce dernier s'est excusé en disant que ce ne sont pas eux qui ont donné l'ordre pour cette intervention, sinon ça aurait été la police des mœurs qui serait intervenue. Le but, à son avis, est de discréditer la confession protestante. Le bureau central s'est convenu de préserver l'unité de l'église en dépit de cet événement. (Les Nouvelles p.2, L'Express de Madagascar p.3, Midi Madagasikara p.2, Tia Tanidrazana p.3)

- **La Gazette de la Grande Ile** critique que le bureau central aurait dû prendre une grande décision après cette affaire impliquant son président. Le FJKM, membre du Conseil Œcuménique des Eglises de Madagascar (FFKM), est prompt à dénoncer avec fermeté la corruption, la mauvaise gouvernance, (...) mais se mure dans le silence quand il s'agit de cautionner les mensonges véhiculés par le pasteur Rasendrahassina, dénonce le journal. (p.4)
- **Madagascar Matin** estime qu'en défendant le pasteur Rasendrahassina, le vice-président de la FJKM a perdu une belle occasion de se taire et aurait dû se concentrer sur la manière dont sa « paire » pourra se blanchir de cette affaire de massage, de vitres fumées et de mensonges. (p.2)

AMBALAVELONA : PLUS DE 800 VICTIMES DANS TOUT LE PAYS

Plus de 800 élèves issus des écoles publiques et privées sont actuellement victimes de l'ambalavelona. Ce mal mystérieux fait des ravages dans les quatre coins de la Grande île : de Farafangana à Ambatondrazaka en passant par Morondava et la capitale. Selon le directeur de l'association des écoles privées : on retrouve toujours les symptômes de base de cette étrange « maladie » dont une crise de transe et des délires, une perte de connaissance et on constate une hyper salivation chez les malades. Les écoles frappées par cette crise décident de mettre en quarantaine leurs établissements et de passer une fermeture provisoire des classes. Le Ministère de l'Education nationale par le biais de la direction générale de l'éducation fondamentale et de l'alphabétisation, l'association des écoles privées et le FFKM et les Conseil des églises chrétiennes ont décidé d'organiser des cultes de délivrance. (Midi Madagascar p.4, Madagascar Matin p.3)

RENCONTRE SYNDICAT ET RESPONSABLES DE LA CUA : AUCUN CONSENSUS N'EST TROUVE

Le syndicat et les responsables de la CUA se sont quittés sans un accord commun hier, lors d'une rencontre pour trouver des solutions au cas des ECD. Le syndicat a voulu faire signer une convention qui fixera le sort des ECD après l'expiration des 3 mois du nouveau contrat. Par le biais de son deuxième adjoint au maire a rassuré que la mairie ne compte pas licencier ses employés. Mais une restructuration au niveau du personnel de la mairie sera effectuée très prochainement. (Madagascar Laza p.2)

- **Contrat Easy park et CUA** : Les conseillers municipaux regroupés dans la plateforme de l'opposition comptent saisir le Tribunal administratif à propos du contrat, jugé illégal, fait entre la société Easy Park et la Commune Urbaine d'Antananarivo. Le contrat est illégal parce que la passation du marché reste floue, aucune trace des recettes de ce contrat n'est

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



inscrite dans le budget communal 2016 et le contrat doit être délibéré au sein du conseil municipal. (Madagascar Laza p.3)

- **Gestion des marchands ambulants :** le service de la Communication de la CUA souligne qu'il n'y aura pas de convention entre la CUA et les marchands ambulants qui occupent les rues de la capitale. En plein recensement des marchands, les responsables de la CUA les appellent à régulariser leur situation et à intégrer les marchés où ils souhaitent entrer. (Midi Madagasikara p.4)

Un peu d'humour



L'Express de Madagascar p.3

Responsables de l'Unité de Monitoring des Médias :

Tiaray RANDRIAMALALA: tiaray.randriamalala@eces.eu
Mirana RAZAFINDRAZAKA: mirana.razafindrakaka@eces.eu
Honorine RAMISARIVELO : misa.ramisariveho@eces.eu
Site web: www.incipals.eu

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:

